



KINNEAR'S MILLS

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal
tenue à la salle municipale,
120, rue des Églises, Kinnear's Mills,
le lundi 5 juin 2017 à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, M. Paul Vachon

Présents : Mesdames Céline Landry, Michelle Pageau et Messieurs Michel Breton, Patrice Nadeau, James Allan et Carl Dubois.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Claudette Perreault, agit à titre de secrétaire de la séance.

2017-087 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire ouvre la séance à 20 h 00 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2017-088 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance;
4. Sûreté du Québec - premier versement;
5. Formation en abattage manuel;
6. Fermeture du bureau durant la saison estivale;
7. Résolution d'adoption du règlement numéro 2017-RM-SQ-1 règlement concernant les alarmes et applicable par la Sûreté du Québec;
8. Résolution d'adoption du règlement numéro 2017-RM-SQ-2 règlement sur le colportage et applicable par la Sûreté du Québec;
9. Résolution d'adoption du règlement numéro 2017-RM-SQ-3 règlement concernant l'eau potable et applicable par la Sûreté du Québec;
10. Résolution d'adoption du règlement numéro 2017-RM-SQ-4 règlement concernant les animaux et applicable par la Sûreté du Québec;
11. Résolution d'adoption du règlement numéro 2017-RM-SQ-5-6 règlement concernant les nuisances et applicable par la Sûreté du Québec;
12. Résolution d'adoption du règlement numéro 2017-RM-SQ-7 règlement concernant la circulation et le stationnement et applicable par la Sûreté du Québec;
13. Sûreté du Québec – constats d'infraction « défense de stationner »;
14. Résolution d'adoption relative au projet de fibre optique et au démarrage de la phase 2;
15. Église Ste-Catherine Labouré « Soumissions pour la réfection de la toiture, démolition et reconstruction du cabanon et solage à l'entrée du sous-sol »;
16. Correspondance;
17. Comptes du mois;
18. Période de questions;
19. Divers;
20. Levée de la séance.



KINNEAR'S MILLS

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)**

2017-089 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2017.

2017-090 SÛRETÉ DU QUÉBEC – PREMIER VERSEMENT

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'émettre le premier versement pour les services de la Sûreté du Québec au Ministre des Finances pour la somme de 19 987 \$.

2017-091 FORMATION « SANTÉ ET SÉCURITÉ EN ABATTAGE MANUEL »

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Monsieur Michel Horbatuk à suivre la formation « Santé et sécurité en abattage manuel » les 15 et 16 juillet 2017 à Ste-Marie. Les frais d'inscription de 250 \$ plus taxes ainsi que les frais de déplacement seront payés par la municipalité.

2017-092 FERMETURE DU BUREAU DURANT LA SAISON ESTIVALE

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de fermer le bureau municipal durant la période des vacances, soit du 17 juillet au 28 juillet 2017.

2017-093 RÉOLUTION D'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-RM-SQ-1 RÈGLEMENT CONCERNANT LES ALARMES ET APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par M. Michel Breton, conseiller, lors de la session ordinaire du conseil s'étant tenue le 3 avril 2017 ;

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le règlement n° **2017-RM-SQ-1** et renoncent à sa lecture ;

Proposé par M. Michel Breton et appuyé par M. Patrice Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers que le règlement numéro 2017-RM-SQ-1 règlement concernant les alarmes et applicable par la Sûreté du Québec soit et est adopté.

2017-094 RÉOLUTION D'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-RM-SQ-2 RÈGLEMENT SUR LE COLPORTAGE ET APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par M. Michel Breton, conseiller, lors de la session ordinaire du conseil s'étant tenue le 3 avril 2017;

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le règlement n° **2017-RM-SQ-2** et renoncent à sa lecture ;



KINNEAR'S MILLS

Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)

Proposé par M. Michel Breton et appuyé par M. Patrice Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers que le règlement numéro 2017-RM-SQ-2 règlement sur le colportage et applicable par la Sûreté du Québec soit et est adopté.

2017-095 **RÉSOLUTION D'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-RM-SQ-3 RÈGLEMENT CONCERNANT L'EAU POTABLE ET APPLICABLE PAR LA SURETÉ DU QUÉBEC**

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par M. Michel Breton, conseiller, lors de la session ordinaire du conseil s'étant tenue le 3 avril 2017;

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le règlement n° **2017-RM-SQ-3** et renoncent à sa lecture ;

Proposé par M. Michel Breton et appuyé par M. Patrice Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers que le règlement numéro 2017-RM-SQ-3 règlement concernant l'eau potable et applicable par la Sûreté du Québec soit et est adopté.

Ce règlement n'est pas applicable à ce jour pour la municipalité de Kinnear's Mills.

2017-096 **RÉSOLUTION D'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-RM-SQ-4 RÈGLEMENT CONCERNANT LES ANIMAUX ET APPLICABLE PAR LA SURETÉ DU QUÉBEC**

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par M. Michel Breton, conseiller, lors de la session ordinaire du conseil s'étant tenue le 3 avril 2017;

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le règlement n° **2017-RM-SQ-4** et renoncent à sa lecture ;

Proposé par M. Michel Breton et appuyé par M. Patrice Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers que le règlement numéro 2017-RM-SQ-4 règlement concernant les animaux et applicable par la Sûreté du Québec soit et est adopté.

2017-097 **RÉSOLUTION D'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-RM-SQ-5-6 RÈGLEMENT CONCERNANT LES NUISANCES ET APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par M. Michel Breton, conseiller, lors de la session ordinaire du conseil s'étant tenue le 3 avril 2017;

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le règlement n° **2017-RM-SQ-5** et renoncent à sa lecture ;

Proposé par M. Michel Breton et appuyé par M. Patrice Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers que le règlement numéro 2017-RM-SQ-5 règlement concernant les nuisances et applicable par la Sûreté du Québec soit et est adopté.

Ce règlement est applicable seulement dans le périmètre urbain.



KINNEAR'S MILLS

Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)

2017-098 RÉOLUTION D'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-RM-SQ-7 RÈGLEMENT CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT ET APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par M. Michel Breton, conseiller, lors de la session ordinaire du conseil s'étant tenue le 3 avril 2017;

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le règlement n° **2017-RM-SQ-7** et renoncent à sa lecture ;

Proposé par M. Michel Breton et appuyé par M. Patrice Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers que le règlement numéro 2017-RM-SQ-7 règlement concernant la circulation et le stationnement et applicable par la Sûreté du Québec soit et est adopté.

2017-099 SÛRETÉ DU QUÉBEC - CONSTATS D'INFRACTION « DÉFENSE DE STATIONNER »

Attendu que des nouvelles pancartes de signalisation « défense de stationner » ont été installées dans le périmètre urbain de la municipalité;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la Sûreté du Québec d'émettre aux contrevenants, des constats d'infraction aux endroits indiqués « défense de stationner » sur le territoire de la municipalité de Kinnear's Mills.

2017-100 RÉOLUTION D'ADOPTION RELATIVE AU PROJET DE FIBRE OPTIQUE ET AU DÉMARRAGE DE LA PHASE 2

Attendu que depuis plusieurs années, la problématique concernant la couverture internet inadéquate sur l'ensemble de notre territoire est soulevée par plusieurs citoyens lors de consultations publiques;

Attendu que la MRC des Appalaches a récemment fait parvenir dans toutes les municipalités un sondage d'intérêt concernant le dossier fibre optique dans lequel est ressorti que la fibre optique est un besoin essentiel en 2017 pour l'ensemble du territoire et que cette dernière devrait porter ce projet structurant qui permettrait d'assurer la vitalité du territoire;

Attendu que la MRC des Appalaches, par résolution le 8 mars 2017 (numéro CM-2017-03-7812), a octroyé un mandat pour réaliser une analyse préliminaire permettant à la MRC d'identifier et d'évaluer le potentiel du déploiement de la fibre optique sur le territoire à M. Richard Lampron;

Attendu que le rapport de cette analyse préliminaire a été présenté et remis à la MRC des Appalaches le 10 mai dernier, ainsi qu'à chacun des maires de la MRC;

Attendu que la MRC demande à chacune de ses municipalités de rendre compte de ce rapport dans leur conseil, de l'expliquer et de voir leur intérêt à faire un appel de proposition pour entamer la phase 2 qui consiste à faire l'ingénierie préliminaire du projet de déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire de la MRC des Appalaches;



KINNEAR'S MILLS

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)**

Attendu que pour assurer un meilleur suivi, la MRC des Appalaches doit connaître l'intention des municipalités à effectivement entamer cette 2^e phase;

Attendu que la municipalité de Kinnear's Mills a pris connaissance du rapport d'analyse préliminaire de M. Richard Lampron;

Attendu que la municipalité souhaite que la MRC des Appalaches entreprenne les démarches pour effectuer la phase 2 du projet de fibre optique;

En conséquence, il est proposé par M. Patrice Nadeau et résolu unanimement :

Que le conseil de la municipalité de Kinnear's Mills signifie à la MRC des Appalaches son appui au projet de fibre optique.

Que le conseil de la municipalité demande à la MRC des Appalaches d'entamer les démarches de la phase 2 du projet soit de la phase de l'ingénierie préliminaire.

Adoptée

2017-101

ÉGLISE STE-CATHERINE LABOURÉ «SOUMISSIONS POUR LA RÉFECTION DE LA TOITURE, DÉMOLITION ET RECONSTRUCTION DU CABANON ET SOLAGE À L'ENTRÉE DU SOUS-SOL »

La municipalité ayant reçu les soumissions suivantes :

Pour la réfection de la toiture de l'église Ste-Catherine Labouré :

Toiture Lessard : 14 610,00 \$ plus taxes.

Toiture Frontenac : 16 800,00 \$ plus taxes.

Solage à l'entrée du sous-sol :

Excavation Mario Dumas : 10 800,00 \$ plus taxes.

Démolition et reconstruction du cabanon de l'entrée du sous-sol :

Construction Malette et fils : 3 950,00 \$ plus taxes.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Toiture Lessard pour la réfection de la toiture au coût de 14 610,00 \$, Excavation Mario Dumas pour le nouveau solage de l'entrée du sous-sol de l'église Ste-Catherine-Labouré au coût de 10 800,00 \$ et Construction Malette et Fils pour la démolition et reconstruction du cabanon à l'entrée du sous-sol au coût de 3 950,00 \$.

Coût total des travaux : 29 360,00 \$ plus taxes.

CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière fait la lecture de la correspondance.

Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers.

2017-102

COMPTES DU MOIS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :



KINNEAR'S MILLS

Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	10 053,29
C0005690	MRC des Appalaches (Souper municipalités)	180,00
C0005691	L'invernois (souper des bénévoles)	1 069,96
C0005692	Marthe Quirion (Formation RCR)	116,66
C0005695	Richard Bisson	22 198,31
C0005702	Hydro Québec (église)	643,10
C0005703	Petite Caisse	305,15
C0005704	Régie intermunicipale de la région Thetford	1 000,51
C0005705	9039-4255 Québec inc.(Beucesansfil)	68,93
C0005706	Ministre des finances (SQ)	19 987,00
C0005707	Raymond Chabot Grant Thornton	4 110,36
C0005708	Michel Horbatuk	58,48
C0005709	Claudette Perreault	30,95
C0005710	Scierie du Canton	391,34
C0005711	Pro-Design enr.	461,04
C0005712	Xérox Canada Ltée	863,28
C0005713	Fonds d'information sur le territoire	12,00
C0005714	Rona inc.	57,47
C0005715	Groupe Ultima inc. (assurances)	5 022,00
C0005716	La mutuelle des municipalités du Québec	100,00
C0005717	Location d'outils Thetford	265,50
C0005718	Rick MacRae	4 541,51
C0005719	Les Transports Maggy Beudet inc.	1 296,35
C0005720	DG Usimécanique inc.	45,00
C0005721	Gravière GNVR Inc.	122,91
C0005722	Les Entreprises A-L-O Pomerleau Ltée	262,30
C0005723	Ray-Car Division de Sintra inc.	263,36
C0005724	Pagéo enr.	3 635,28
C0005725	Les Éditions Mauriciennes – MAG2000	802,53
C0005726	Ferme Jomile	165,28
C0005727	2861-7389 Québec Inc. (Rick MacRae)	3 334,29
C0005728	Patri-arch	1 437,19
C0005729	Mickael Morency	45,00
C0005730	Susan Smith	25,00
C0005731	Agence du revenu du Canada DAS	1 057,02
C0005732	Ministère du revenu DAS	2 670,92
C0005733	Caisse Desjardins Région Thetford	298,00
C0005734	Comité des loisirs	8 000,00
C0005735	Héritage Kinnear's Mills	7 500,00
C0005736	Céline Landry	328,40
C0005737	Jean Bédard	60,00
C0005738	Hydro Québec (lumière rue du Foyer)	165,56
P1700004	Ville de Thetford Mines	160,00
P1700005	Mégaburo	434,58
P1700006	Entreprises Sanifer	2 053,14
P1700007	Coopérative d'informatique CIM	376,83
P1700008	Vivaco groupe coopératif	1 421,63
L1700009	Hydro Québec	1 699,16
L1700010	Bell Canada	359,00
L1700011	Hydro Québec	31,32
	TOTAL	109 586,89



Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

DIVERS

Madame Michelle Pageau propose l'achat d'un défibrillateur.

Monsieur Michel Breton donne un rapport sur les travaux de voirie à venir.

Madame Céline Landry nous informe qu'il y aura une simulation de sauvetage par les pompiers dans l'un des sentiers pédestres de Kinnear's Mills, la date n'est pas fixée. Elle félicite également les organisateurs de la Fête de la pêche.

Monsieur James Allan nous informe qu'un montant de 1 300,00 \$ a été amassé lors du souper spaghetti du 27 mai dernier pour la restauration de l'église anglicane.

Monsieur Carl Dubois tient à remercier tous les bénévoles qui se sont impliqués lors de la Fête de la pêche des 3 et 4 juin 2017.

2017-103

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20 h 34.

En signant ce procès-verbal, le maire autorise et signe toutes les résolutions adoptées lors de la séance du conseil du 5 juin 2017.

Signé : Paul Vachon
Paul Vachon, maire

Signé : Claudette Perreault
Claudette Perreault, directrice générale
et secrétaire-trésorière